

**Reflexions sur la phonétique et la phonologie dans l'enseignement
/apprentissage du français langue étrangère**

**Reflections on phonetic and phonology in the teaching / learning
of french as a foreign language**

BENSALAH Sabrine¹, KETHIRI Brahim²,

¹Université Mohamed Kheider-Biskra-(Algérie), Email:
sabrinebens216@gmail.com

² Université Mohamed Kheider-Biskra-(Algérie), Email:
brahim.kethiri@univ-biskra.dz

Reçu le: 12/09/2019

Accepté le: 19/10/2020

Publié le: 08/06/2021

Résumé:

La présente contribution traite la question des problèmes et difficultés que rencontrent les apprenants lors de l'apprentissage en matière de phonétique. L'étude montre que les lacunes enregistrées sur le plan de l'oral sont dues aux facteurs linguistiques et auxquels s'ajoute la sémantique. La formation des enseignants, l'aspect psychologique de la langue et l'aspect culturel contribuent aussi à l'acquisition des compétences phonétiques chez l'apprenant et participent à l'évolution de la dite discipline.

Mots clefs :

Phonétique – Phonologie –
Enseignement – Apprentissage - FLE

Abstract:

This contribution addresses the problems and difficulties that learners face when learning phonetics. The study shows that oral gaps are due to linguistic and semantics factors. The teachers training, the psychological and the cultural aspects of language also contribute to the acquisition of phonetic skills of the learner and participate in the evolution of the said discipline.

Keywords:

Phonetic – Phonology -Teaching
-Learning - FFL

Auteur correspondant: BENSALAH Sabrine, **Email:** sabrinebens216@gmail.com

INTRODUCTION

Personne ne peut nier le rôle primordial et l'intérêt majeur que joue la phonétique dans l'enseignement des langues étrangères en l'occurrence la langue française. C'est grâce à la place importante qu'occupe la phonétique parmi les diverses disciplines scientifiques notamment celles avec lesquelles elle entretient des rapports de fonctionnement. Pourtant, nombreux sont les chercheurs (MALMBERG Bertil (1954), Marie-Louise PARIEZET (2008) et Bouguerra CHEDDAD (2011) à titre d'exemple) qui ont fait plusieurs propositions liées aux conceptions de cette discipline où tout le monde s'accorde sur le même contenu dans leurs définitions et partage pratiquement les mêmes principes, les mêmes fondements et les mêmes structurations pour atteindre souvent le même objectif en procédant par des manières et des outils différents. C'est ainsi que les points de vue recueillis positionnent la phonétique comme une science si vaste en étroite collaboration avec d'autres branches propres à la médecine : telle que l'Orthophonie et la Phoniatrie. Son objet est l'étude du son comme étant une entité réelle, physique, articulatoire, acoustique et qui est percevable dans chacune des langues de l'univers. Dans une contribution sur la phonétique de l'enseignement / apprentissage du français à l'école primaire, BOUGUERRA Cheddad (1992, p. 02) estime que la phonétique " *se définit par rapport aux procédés qu'elle met en application pour son enseignement/apprentissage. Elle a pour objet le comment obtenir une prononciation acceptable. Elle s'intéresse à la boucle audio phonatoire, c'est à dire, à la manière dont le son est perçu puis articulé grâce aux différents organes phonatoires.*" Il s'avère bien clair, à partir de cette définition, que la phonétique étudie le fonctionnement des organes de la parole ainsi que la façon de percevoir les sons afin de produire une prononciation correcte. En d'autres termes, le but de la phonétique est de contribuer à une analyse détaillée des caractéristiques essentielles du système phonétique, de

préciser la place de chacune des formes dans tout le système phonétique.

Au cours de cet article, nous tenterons de soulever deux grandes questions liées à la phonétique et à la phonologie : la première sera consacrée aux véritables conceptions des « sons » du point de vue phonétique et phonologique pour voir comment et pourquoi la phonétique est une méthode de travail et de la problématique d'un côté, et considérer la phonologie comme un critère de pertinence. La seconde cherche à définir l'objectif de l'enseignement de la phonétique du français langue étrangère (FLE) à travers un éclairage sur le rapport de la compétence communicationnelle et phonétique d'un côté, et la relation phonétique et sémantique d'un autre côté pour montrer combien est important d'insister sur la formation des enseignants en matière de phonétique et, par conséquent, valoriser l'aspect psychologique de la langue.

I. CONCEPTIONS ET OBJET DE LA PHONETIQUE ET DE LA PHONOLOGIE

Considérées comme étant deux branches de la linguistique, la phonétique et la phonologie dans leurs conceptions les plus simples étudient les sons de la langue. Cependant, il importe de ne pas confondre leurs champs d'étude. En effet, la phonétique s'intéresse à l'étude des sons en tant que phénomène physique, sans égard à une éventuelle fonction qu'un son peut avoir dans un contexte déterminé. C'est là justement le champ d'étude de la phonologie dont la tâche est d'étudier les fonctions qu'ont les sons dans un système linguistique donné. En termes plus techniques, la phonétique est définie comme l'étude des sons en tant que tels ; alors que la phonologie vise l'étude des sons en tant qu'éléments fonctionnels d'un système linguistique donné. Il ne s'agit pas donc de deux sciences contradictoires portant sur deux domaines différents de la langue, mais plutôt de sciences complémentaires. Pour étudier les sons d'une langue donnée,

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

l'intervention de chacun des phonéticiens et des phonologues s'opère au niveau de l'analyse de la suite de sons qui constitue la chaîne parlée; la divergence entre les deux existe uniquement dans le fait que chacun d'entre eux étudie le son d'un point de vue très différent.

Cette divergence s'explique par le fait que le phonéticien tâche à étudier des productions orales des langues du point de vue du physiologue et également du point de vue du physicien ; ce qui laisse croire à l'intervention de deux autres branches de la phonétique générale : la phonétique physiologique et la phonétique acoustique. De ce point de vue, le phonéticien doit décrire tous les caractères physiques des sons, des intonations et des rythmes. Il utilise, lors de son travail, des instruments d'analyse et de mesure de plus en plus complexes et très précis. Il ressort de ce fait que la phonétique est aujourd'hui à un très grand degré expérimental. Dans ce contexte, nous rappelons que *Bertil Malmberg* et *Georges Straka* font partie des auteurs qui se sont surtout signalés par des travaux consacrés à la phonétique instrumentale. Ces travaux tournent autour de l'étude de l'articulation des sons et leur analyse acoustique.

A l'opposé du phonéticien, le phonologue ne s'intéresse aux sons que si seulement ils remplissent une fonction dans la chaîne parlée de la langue étudiée. Toutes les différences individuelles liées à la prononciation des sons, relevées par le phonéticien, seront écartées étant donné qu'elles ne suscitent pas un changement de signification. Du point de vue phonologique, les divergences articulatoires ne sont pas prises en considération à chaque fois qu'elles ne sont pas pertinentes dans cette langue estiment *Pierre Léon* et *André Martinet* qui affirment que la phonologie étudie des *phonèmes* et non plus des *sons*.

- [r] : roulé (apico-alvéolaire)
- [R] : grasseyé ou encore dit parisien (dorso-vélaire)
- [ʁ] : uvulaire

Selon *Georges Straka*, toutes ces consonnes sont sonores et vibrantes, mais de petites occlusions séparées par des passages d'air très larges se produisent lors de leurs articulations. Cependant, d'un point de vue d'articulation, il existe trois sons différents : [r] et [R] sont les plus réalisés et sont aussi différents entre eux que [s] et [z].

Du coup, *la notation phonétique* distinguera judicieusement [r], [R] et [ʀ]. En revanche, du point de vue phonologique, il est inutile de distinguer un "r" roulé d'un "r" grasseyé. En français, que j'entende [larbr] ou [laRbR], je comprends immédiatement qu'il s'agit de "l'arbre". Les différentes prononciations donc donnent uniquement des indications sur la l'origine géographique ou sociale du locuteur; alors que ces indications ne constituent en aucun cas des informations linguistiques. D'où *la notation phonologique* du système linguistique français ne reconnaît qu'un seul phonème : /r/. Seulement, il faut noter que le même signe, ce "r" peut avoir deux significations différentes suivant qu'il est entre deux crochets droits ou entre deux barres obliques:

- [r]: point de vue phonétique (réalisation apico-alvéolaire "roulé").
- /r/: point de vue phonologique (une quelconque des réalisations de "R").

De ce qui précède, il importe de synthétiser que la phonétique demeure l'étude scientifique des sons du langage. Son but premier est de fournir une description détaillée, une description très fine de tous les sons. Elle y aboutit grâce à divers instruments. Toutefois, pour expliquer la méthode de travail de la phonétique et la problématique, nous pensons que l'énoncé "papa va tard à la gare" peut constituer un exemple concret et utile pour expliquer le but de la phonétique : un phonéticien travaille sur cette phrase où il en analyse tous les "A". Il

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

certifie par la suite qu'ils sont tous, du point de vue physique, différents. Mais, ceci pose une problématique et nécessite la réponse à plusieurs interrogations :

- Pour quelles raisons le phonéticien s'intéressait-il à l'identification des "A", alors qu'il a affaire à des sons différents ?
- Sur quels critères faut-il trier les différents "A" en vue d'en souligner la spécificité ?
- Parmi les différences relevées, lesquelles sont-elles secondaires, doivent s'écarter et à ne pas retenir ?

Allons à une certaine distance d'ici, toujours avec le "A", pour décortiquer les prononciations du "A". Un apprenant, quelque soient ces origines, prononce toujours le "A" de façon identique. En effet, il ne fait pas de distinction dans la prononciation entre "pattes" et "pâtes", entre "tache" et "tâche". En d'autres termes, cet apprenant prononce de manière similaire le "A" antérieur [a] et le "A" postérieur [ɑ] ; Ce qui n'est pas le cas dans d'autres régions où beaucoup d'apprenants prononcent différemment "mal" et "mâle", "ma" et "mât", "pale" et "pâle"...etc. Nous relevons ainsi des divergences de prononciation malgré l'appartenance au même environnement phonique; dans ce cas-là, nous faisons face à des doublets sémantiques.

Du point de vue phonologique, le phonologue se demande et cherche alors à dégager les différences permettant, à elles seules, d'établir une distinction entre deux mots. Le trait distinctif entre [a] et [ɑ] dans les exemples évoquées ci-dessus n'est pas dû au contexte: le voisinage du "A" est le même dans les mots "pattes" et "pâtes". La distinction est due, en fait, à la façon dont chaque voyelle est articulée. Le phonologue exige donc l'existence de deux phonèmes distincts: /a/

et /a/ en les notant entre barres obliques. Pour lui, la différence entre ces deux unités linguistiques est pertinente. Les différences d'ordre physique relevées par le phonéticien entre les "A" dans la phrase " *papa va tard à la gare*" sont néanmoins dues au contexte: elles ne sont pas pertinentes. Le phonéticien note ces variantes entre deux crochets [a], [ɑ]. Pour récapituler ce que nous venons d'avancer, l'exemple ci-dessus permet de préciser une différence essentielle entre Phonétique et Phonologie:

- La phonétique étudie toutes les dimensions et variations des sons et elle en accumule un maximum de détails sans avoir nul besoin de connaître le système linguistique auquel appartient tel ou tel son de parole;
- La phonologie, par contre, traite les sons en mettant en exergue leurs traits distinctifs dans le but de permettre la signification entre les unités de *rang supérieur* nommés « mots ». La phonologie est alors une *phonétique fonctionnelle* qui travaille uniquement sur les sons ayant des sens divers. La tâche du phonologue est d'établir le système des sons distinctifs d'une langue donnée.

S'agissant toujours de la phonologie où le critère de « pertinence » est indispensable voire fondamental du moment qu'il permet la distinction de ce qui est essentiel, parce qu'il est distinctif dans chaque langue ou dans chaque usage. Il permet d'autre part de préciser ce qui est accessoire, ce qui est déterminé par le contexte ou encore certaines circonstances. Le critère de pertinence propre à la phonologie sert à dégager tous les faits phoniques. La phonologie, de son côté, les hiérarchise selon leur fonction dans la langue.

Or, décrire une langue ne cherche pas à dégager tous les traits physiques, mais de dégager la pertinence qui correspond à la réalité et

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

apparaît, par conséquent, à travers les habitudes linguistiques de telle ou telle communauté. En phonologie, accorder le caractère de pertinence à un phonème veut dire relever toutes les caractéristiques constantes du phonème qui lui permettent de se distinguer des autres phonèmes du système linguistique visé. Du coup, ces caractéristiques sont pertinentes et elles servent à :

- Compter le nombre de phonèmes distincts dans la langue ou l'usage considéré ;
- compter le nombre de phonèmes successifs qui composent un mot. Ainsi, les locuteurs de langues comportant des diphtongues ou des affriquées les traitent comme une seule unité sonore. Alors que les Français, ils perçoivent deux sons successifs : comme dans le mot anglais *flight* ou espagnol *mucho*;
- Hiérarchiser des faits phoniques selon les fonctions qu'ils ont dans le système linguistique.

In fine, distinguer le champ d'étude de la phonétique et celui de la phonologie est indispensable. La phonétique est la science de la face matérielle et concrète des sons du langage. C'est la science qui s'intéresse à la manière dont les sons du langage sont produits. Elle a pour référence: la parole. Alors que la phonologie est la science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de la communication linguistique. Elle a pour référence : la langue. Une distinction entre les deux sciences est légitime, mais ceci ne nie guère que la phonétique et la phonologie sont deux domaines de la linguistique s'intéressant, toutes les deux, à l'aspect sonore du langage comme l'exprime Bertil Malmberg (1943, p. 2) :

"J'ai exprimé ailleurs à plusieurs reprises mon attitude vis à vis de la doctrine de TROUBETZKOY et des phonologues. [...] L'essence de ma critique consiste avant tout en un refus d'admettre la stricte séparation entre la phonétique et la phonologie. Pour moi ce sont deux faces de la même chose, et une étude des deux aspects du matériel phonique d'une langue ne peut pas se dispenser de l'autre."

Il en importe de dire donc que ces deux sciences se complètent étant donné que l'une traite ce qui est concret et l'autre s'intéresse à l'aspect abstrait de la langue: le phonéticien identifie et décrit expérimentalement les caractéristiques des sons de parole au moyen de divers appareils. Le phonologue construit un modèle permettant de comprendre le fonctionnement des sons dans la langue.

II. L'OBJECTIF DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

La didactique des langues étrangères était traditionnellement basée sur l'écrit comme la grammaire et le lexique, sans tenir compte de leur utilisation à l'oral. Avec l'avènement des méthodes audio-visuelles des années soixante, l'aspect oral a été mis en relief mais toujours avec écartement de la correction phonétique. De même, les méthodes structuro-global-audio-visuelle (SGAV) et l'approche communicationnelle en didactique du français langue étrangère FLE apparue au début des années soixante-quinze ont mis l'accent sur la composante orale de la langue. Du coup, on s'intéresse davantage à la communication de la langue elle-même. Or, il faut dire que, de nos jours, l'invention de matériel nouveau et efficace pour la pratique phonétique demeure largement médiocre. Ainsi, l'accès à la correction phonétique des défauts articulatoires constatés chez les apprenants de langue étrangère est presque totalement oublié. Tous ces facteurs endommagent l'apprentissage d'une langue étrangère et impactent péjorativement le rendement

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

communicationnel du locuteur. De-là, serait-il nécessaire de signaler l'importance de la phonétique dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en posant la question suivante: pourquoi la phonétique est-elle primordiale dans l'apprentissage d'une langue étrangère?

La réponse à une telle question renvoie au préalable à l'acquisition de la compétence communicationnelle considérée souvent comme principe et évidence qu'on doit obligatoirement tenir compte. Toutefois, avoir une compétence communicationnelle ne signifie pas uniquement avoir une maîtrise de la syntaxe et du lexique, mais aussi maîtriser des aspects phonétiques, notamment ceux liés à la prosodie. En effet, la qualité de production des sons d'une langue étrangère dépend de la maîtrise de ses aspects prosodiques du moment où tous les aspects phonético-linguistiques sont en étroite relation. La méthode SGAV ainsi que la méthode verbo-tonale de correction phonétique ont bien traité ce paramètre. Aussi, la confrontation de deux langues laisse constater la manifestation d'interférences sur le plan phonétique : au niveau des sons ainsi que des structures prosodiques. La phonétique de la langue étrangère occupe dès lors une place importante puisque c'est elle qui favorise un apprentissage sain du savoir communicationnel ; autrement dit, une maîtrise communicative en langue étrangère.

Toutes ces évidences et réalités scientifiques traduisent bien évidemment le principe selon lequel la production correcte des sons mène essentiellement à la production du sens ; ce qui montre le rapport étroit qu'entretiennent la phonétique et la sémantique. Ferdinand de Saussure (1982, pp. 98-99), dans son ouvrage intitulé « *Cours de Linguistique Générale* », a judicieusement défini le signe linguistique comme étant une unité biface : "*Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. (...) Le signe linguistique est donc une unité psychique à deux faces,*

(...). *Ces deux éléments sont intimement unis.*" Pour Saussure, le signe linguistique se présente comme une unité à deux faces étroitement liées : un signifiant, encore appelé un support phonique identifiant l'image acoustique du singe; un signifié, encore nommé une image mentale reflétant le sens véhiculé par le signe.

De-là, nous pouvons dire qu'on ne peut pas dissocier la phonétique de la sémantique étant donné que cette dernière est omniprésente et intervient permanemment dans la production des sons. L'absence d'une bonne phonétique à l'oral exclue toute possibilité de transmission du sens du message, même si les mots ont été bien choisis et si la syntaxe est correcte. Autrement dit, arriver à déchiffrer le sens du message transmis demande au préalable une bonne identification du support phonique. Par ailleurs, les différentes structures de la prosodie qu'elles soient intonatives, accentuelles et rythmiques prennent la grande part dans l'élaboration de la syntaxe à l'oral. Cela laisse dire que le décodage de la syntaxe conditionne une bonne compréhension du message transmis et permet aisément l'accès au sens.

En gros, si l'on veut être compris et véhiculer du sens dans nos communications, il faut d'abord et avant tout avoir le pouvoir de produire des suites phonétiques correctes. Ainsi, ce qui a du sens pour un étranger, c'est bien le support phonique chargé sans doute de ses sons, son intonation et son rythme. Pour lui, si son message est compris et s'il arrive à comprendre ce qu'on lui dit, l'envie d'entrer en communication et d'échanger d'informations augmente.

Ce pouvoir de communiquer et de produire des suites phonétiques correctes exige également *une formation approfondie des enseignants en matière de phonétique*. Cependant, dans le contexte algérien, et après l'analyse des contenus didactiques de la formation des enseignants de langue étrangère, nous constatons que dans une classe de langue étrangère, l'enseignant a beaucoup de tâches à

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

accomplir : soutenir les apprenants et les inciter à déclencher correctement la parole en langue étrangère est l'une des tâches les plus essentielles. Néanmoins, l'enseignant désireux la centration sur l'aspect oral et la remédiation des sons défailants doit lui-même avoir une formation de qualité en matière de phonétique ; il doit être armé de connaissances profondes en matière de prononciation. Permettre aux apprenants de s'exprimer correctement à l'oral oblige donc l'enseignant de langue étrangère d'être le premier à être compétent à ce niveau.

D'autre part, il faut croire à la thèse selon laquelle la littérature n'a jamais englobé la vérité d'une langue; valoriser les textes de la littérature et donner du goût aux beaux textes des grands écrivains est certes utile. Au contraire, cela ne fait que s'éloigner du rôle préliminaire de langue qui est un outil de communication servant le contact et l'échange de propos entre les individus avant d'être un objet littéraire. En termes plus explicites, la motivation de l'enseignant fait partie intégrante des paramètres clés dans la mesure où c'est elle qui le poussera à perfectionner sa formation à la fois en phonétiques générale et corrective. En conséquence, la preuve de cette formation apparaît dans le rendement de l'apprenant lorsqu' il trouve son enseignant à ses côtés prêt, avec les outils nécessaires, à l'aider à parler correctement et même à parfaire sa production orale.

Il ressort alors de ce qui précède que les enseignants de langue étrangère doivent subir une formation continue et approfondie liée à l'ensemble des aspects de la langue, ce qui caractérise le type de formation que nous visons ici. C'est le fait d'envelopper toutes les compétences de la langue étrangère liée à la théorie comme à la pratique ; c'est à dire prévoir un certain équilibre dans les travaux des linguistes, des phonéticiens et des chercheurs de la méthode actionnelle. Dans ce contexte, l'opinion de Clémentine Abel (2018, p. 37)est très significative: *"En attendant une formation initiale des*

professeurs de FLE qui réussisse à faire le lien entre théorie et pratique, et qui surmonterait les querelles épistémologiques entre les tenants de l'approche actionnelle, les phonéticiens et les linguistes, la formation continue des professeurs de langue, si elle est conçue selon un concept cohérent, peut donc constituer un moyen précieux de dépasser la « crise » décrite ici-même dans la présentation de Jérémie Sauvage et Michel Billières. Souvent négligée par la recherche, la formation continue, et plus particulièrement son côté didactique, mériterait donc l'intérêt des différents acteurs intervenant dans la formation des enseignants." Par ces propos, Clémentine Abel avoue qu'un lien de complémentarité existe dans la mesure où on cherche à accorder plus d'importance, d'attention et de délicatesse à la formation des professeurs de langues étrangères vu que cette dernière impacte celle des apprenants : plus le professeur de langue étrangère est bien formé, mieux l'apprenant assimile cette langue.

La formation des enseignants en matière de phonétique pour améliorer les compétences communicationnelles chez les apprenants demeure seule insuffisante. C'est ainsi que les études antérieures ont montré qu'à côté de la formation des enseignants, il est nécessaire de tenir compte de ***l'aspect psychologique de la langue***. Dans cette optique, nous rappelons que les premières acquisitions orales des sons d'une langue étrangère permettent rapidement de s'informer sur d'autres en posant des questions ; ce qui permettra d'apprendre de nouveaux mots ou encore pour parvenir à décoder des messages semblant ambigus et posant des problèmes d'interprétation a priori. Pouvoir parler une langue et arriver à prononcer ses sons de manière correcte donne alors naissance à un sentiment de satisfaction et de confort chez l'apprenant. Cela engendre un enrichissement permanent du patrimoine et une valorisation psychologique de soi suite à la valorisation de son capital linguistique.

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

Dans une classe de langue, même si l'acquisition de la syntaxe ou du lexique est peu prise en considération, le fait d'avoir une bonne maîtrise sur le plan phonétique constitue déjà un facteur favorisant à surmonter les inhibitions. Par expérience, les enseignants postulent que les apprenants brillants et qui réussissent le mieux sont ceux les plus déclencheurs de parole : un apprenant inhibé est un apprenant qui s'améliore lentement à cause de ses inhibitions, tandis qu'un autre apprenant qui affronte ses inhibitions et arrive à les enlever progressera plus vite. Ce fait s'explique en réalité par plusieurs raisons : d'une part, l'apprenant, pouvant vaincre sa timidité, pourra aisément déclencher la parole étant donné qu'il a osé dépasser ce sentiment ; celui-ci formerait un handicap psychique pour d'autres apprenants. D'autre part, la pratique orale de la langue par les procédés de répétition favorise une meilleure fixation des acquisitions.

Enfin, il est bien justifier de souligner qu'acquérir une langue étrangère ne se limite jamais à apprendre une langue mais plutôt ***appréhender une culture*** suivant l'idée que chaque langue véhicule une culture. Entrer en contact avec des natifs permet de s'ouvrir au monde et de sortir du strict cadre scolaire en vue de s'approprier la culture de la langue étrangère ; ne pas se contenter de son aspect théorique, mais cette ouverture permet d'accéder à la culture vivante. C'est le cas des touristes à l'étranger où le fait de parler la langue locale, étant étrangère pour le touriste, est bien plus enrichissant du moment où il permet de dialoguer immédiatement avec les natifs pour en apprendre plus, notamment sur leur culture.

De surcroît, il importe d'ajouter que Akpoussan J. (2006/2007, p. 45), pense qu' : "*Une langue n'est pas qu'un système de signes organisés ; elle est la somme de différents éléments dans laquelle la linguistique n'est que l'un d'entre eux. Si connaître la grammaire d'une langue, sa syntaxe, son lexique permet la communication, la question qui se pose est de savoir de quel type de communication il s'agit. Certainement pas d'une communication entière, pleine et qui permettrait non*

seulement d'accéder au sens des mots prononcés, mais également au sens de ce qu'est l'interlocuteur dans sa dimension sociale. La culture, qu'elle soit anthropomorphique ou cultivée, constitue une composante inhérente à chaque individu et à la langue dans laquelle il s'exprime. S'il n'y pas de culture sans langue, il n'y a pas, non plus, de langue sans culture." Ces propos laissent également croire qu'en cas d'absence de personnes avec qui communiquer en langue étrangère, appréhender la culture d'une langue étrangère est ainsi faisable grâce à l'écoute par le biais des chansons, émissions radiophoniques, la télévision...etc.

CONCLUSION

Au fil des recherches des contenus didactiques où nous nous sommes penchés, nous pouvons dire de manière synthétique que la problématique structuro-globale audio-visuelle (SGAV) en association avec le vaste débat d'idées qu'elle a engendré et qu'elle nourrit depuis des décennies ont abouti à une légitimité de l'oralité de la communication dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Attribuer une primauté chronologique à l'enseignement de l'oral sur celui de l'écrit constitue aujourd'hui une conformité des tenants de la didactique de la langue visant à valoriser une didactique de l'apprentissage de la parole centrée sur l'enseignement de la phonétique dans le but de privilégier l'acquisition de l'oral. A ce stade, nous pensons qu'il est temps de reconnaître à quel degré faire apprendre l'écrit à bas âge permet non seulement une assurance pour l'apprenant, mais aussi une garantie de l'acquisition de l'oral de la langue étrangère. Faut-il également confirmer que combien un oral précoce bien maîtrisé hypothèque une excellente appropriation de l'écrit, mieux dire, tout de ce qui relève de la graphie.

In fine, il s'avère de comprendre que les pédagogues, à côté des didacticiens évoluant dans la mouvance de la Méthodologie SGAV,

Réflexions Sur La Phonétique Et La Phonologie Dans L'enseignement/ Apprentissage Du Français Langue Etrangère

mettent en relief les pratiques et les approches pédagogiques d'enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère. Ces dernières veulent aligner toutes les circonstances favorables à l'accélération de la communication orale tout en insistant sur sa spécificité vis-à-vis de la communication écrite d'où l'enseignement de la phonétique forme un tremplin solide pour l'enseignement de la langue étrangère, comme le déclare MALMBERG Bertil (1994, p. 122) : "*L'enseignement des langues étrangères est aussi un domaine où la phonétique a une très grande importance pratique. Celui qui veut apprendre à bien prononcer une langue étrangère, devra acquérir d'abord la maîtrise d'un grand nombre d'habitudes articulatoires nouvelles.*"

En somme, même si le moyen de communication de l'homme est bien la "parole", il est important aussi de ne pas négliger de communiquer par le biais de la langue écrite. Cette dernière, basée sur sa forme orale, est composée d'un nombre d'alphabet conforme aux sons constituant le système phonétique. De-là, serait-il nécessaire de dire, avec Kononenko M.B (2012, p. 7) qu' "*une langue n'existe que sous forme de sons.*». Il s'avère, suivant cette citation, que la phonétique reste plus que primordiale dans l'enseignement d'une langue étrangère puisqu'on cherche toujours à maîtriser l'aspect oral de la langue, l'apprenant doit acquérir plus de compétences comme les français au niveau du parler, au niveau de la lecture ainsi que dans l'interprétation d'un texte en prose ou en poésie comme l'explique Kononenko M.B (2012, p. 6). "*Pour lire, parler ou réciter avec grâce, précision et vivacité, il faut donner à chaque phrase son sens juste, ses nuances et rendre la prononciation des sons, le rythme, la cadence, la mélodie, en un mot ce qui transmet la beauté et l'harmonie du français.*" Cela n'est réalisable que par le recours à la branche de phonétique.

Liste Bibliographique:

- Akpossan J. (2006/2007), *Phonétique L5F01*.
- Aude Plaquette. (2000), *L'expression orale*, Ed. Ellipses, Paris.
- F. de Saussure, (1982), *Cours de linguistique générale*, Payothèque, Paris.
- Frank Marchand, (1975), *Manuel de linguistique appliquée : La phonétique et ses applications*, Ed. Delagrave, France.
- Kononenko M.B. (2012), *Matériaux didactiques pour les conférences de la phonétique théorique de langue française*, Kazan.
- Bouguerra CHEDDAD, *Contribution à la phonétique l'enseignement/apprentissage du français dans le cycle primaire*, Université de Constantine, Algérie
- Abel, C. (2018). *L'enseignement et l'évaluation de la prononciation en classe de FLE et l'approche par compétences – opposition ou synergie ?*, Revue TDFLE, vol. 72.
- Bertil Malmberg. (1943), *Le système consonantique du français moderne. Etudes de phonétique et de phonologie*. Lund, Lunds Universitets Årsskrift. N.F. Avd. 1, vol.38. No5 ; Etudes Romanes de Lund 7.